

Le jury de sélection du Prix collégien de musique contemporaine s'est réuni la semaine dernière pour déterminer les cinq oeuvres qui seront soumises aux étudiantes et étudiants du collégial inscrits en musique.

## Les cinq finalistes sont Gilles Bellemarre, Éric Champagne, Michel Frigon, Nicole Lizée et Ana Sokolovic.

Les étudiantes et étudiants devront débattre afin de choisir les trois lauréates ou lauréats qui recevront les prix suivants : 1<sup>er</sup> prix : 1000\$, 2<sup>ème</sup> prix 500\$ et 3<sup>ème</sup> prix 300\$. Le grand gagnant ou la grande gagnante recevra également une bourse de 3000\$ offerte par le Centre de musique canadienne au Québec pour donner des ateliers d'écriture et d'interprétation sur une nouvelle œuvre du compositeur créée par les étudiants.

Huit cégeps participent au Prix collégien de musique contemporaine : les cégeps de Sainte-Foy, de Drummondville, de Trois-Rivières, de Sherbrooke, de Lanaudière à Joliette, le Cégep de Lionel-Groulx, le Cégep Marie-Victorin et l'École Vincent D'Indy.

Le Prix collégien de musique contemporaine qui est à sa quatrième année d'existence vise à faire connaître la musique contemporaine québécoise aux étudiants. Ceux-ci sont amenés à développer leur jugement critique, à raffiner leur écoute lors d'activités pédagogiques proposées en classe. Les trois lauréates ou lauréats seront divulgués le 10 avril prochain. La remise des bourses aura lieu au Cégep de Sherbrooke le 4 mai 2012.





